



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MARAIS

N° de la résolution ou
annotation

Le 12 octobre 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS :

RO Raïmi Osseni, parent
JH Julie Hudon, parent
NA Nicole Atchessi, parent
AP Andréna Pierre, parent
CP Christian Perreault, parent
HC Habibatou Coulibaly, parent

KB Kim Bryson, agente de bureau
MCC Marie-Claude Cayen, enseignante
AB Annie Bilodeau, enseignante
MS Marie St-Amand / JL Jérôme Lussier, enseignants
CC Caroline Charest, enseignante
VL Valérie Legault, technicienne en service de garde (SDG)

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

LD Lynne Duval, directrice
CP Claudia Poulin, secrétaire

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 PRÉSENCE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

La rencontre débute via Teams à 18 h 30.

1.2 VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum est constaté.

1.3 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marie-Claude Cayen d'adopter l'ordre du jour de la séance et appuyé par Julie Hudon.

CE026.21-22.01

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.4 PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention.

2. PROCÉDURES D'ÉLECTION

2.1 ÉLECTION AU POSTE DE SECRÉTAIRE

Il est proposé par Lynne Duval que Claudia Poulin exerce la fonction de secrétaire pour l'année en cours et secondé par Andréna Pierre.

CE026.21-22.02

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.2 ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENTE



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MARAIS

CE026.21-22.03

Lynne Duval informe les membres du mandat du président. Nomination :
Andréna Pierre propose Raïmi Osseni.

Il est proposé par Andréna Pierre et secondé à l'unanimité que Raïmi
Osseni exerce la fonction de Président pour l'année en cours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.3 ÉLECTION AU POSTE DE VICE-PRÉSIDENTE (2X)

Nicole Atchessi et Julie Hudon se proposent.

Il est adopté à l'unanimité que Nicole Atchessi et Julie Hudon exercent les
rôles de vice-présidentes pour l'année en cours.

CE026.21-22.04

2.4 REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Lynne Duval fera une demande à l'APO.

2.5 REPRÉSENTANT AU COMITÉ EHDAA DU CSSPO

Madame Lynne fera un nouvel envoi pour solliciter les parents.

2.5.1 NOMINATION DU SUBSTITUT AU COMITÉ EHDAA DU CSSPO

Voir le point 2.5.

2.5.2 NOMINATION DU SUBSTITUT AU COMITÉ DE PARENTS DU CSSPO
Julie Hudon ne pourra être sur le comité de parents pour des raisons liées
à l'accès informatique. Habibatou Coulibaly continuera de nous
représenter.

Substitut : Andréna Pierre se propose

CE026.21-22.05

ADOPTÉE PAR ACCLAMATION

3. MOT DE LA DIRECTION

3.1 BILAN DE LA RENTRÉE

- Climat exceptionnel de cette rentrée scolaire – beaucoup de nouveaux élèves et membres du personnel.
- Spectacle en début d'année organisé par la technicienne du service de garde, Valérie Legault.
- Activité d'accueil pour les nouveaux élèves.
- L'école compte près de 547 élèves cette année.
- Inquiétude en lien avec les impacts du stress familial sur les enfants en période de pandémie.
- Conférence sur l'anxiété en début d'année.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MARAIS

- Lynne Duval demande l'approbation du CÉ pour faire appel à l'organisme Espace Outaouais, lequel peut venir faire des ateliers auprès des enfants. L'intervention est gratuite; toutefois la liste d'attente peut être longue.
- Amélioration de la transmission des envois aux parents : Lynne Duval accueille la proposition de faire les envois non urgents avant 9h le matin ou après 15h30 pour réduire le nombre de fois que l'attention des parents est sollicitée durant les heures régulières de travail.

3.2 DOCUMENTS LOI D'ACCÈS À L'INFORMATION

À remplir et à retourner à l'école.

3.3 FORMATION NOUVELLE GOUVERNANCE

Lynne Duval rappelle l'obligation pour les nouveaux membres de faire la formation.

Raïmi Osseni propose aux nouvelles membres de lui envoyer un courriel lorsque la formation sera complétée. Un suivi sera également fait en début de février.

4. PROCÈS VERBAL

4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 31 MAI 2021

Christian Perreault propose d'adopter le PV avec corrections mineures et est secondé par Marie-Claude Cayen.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 SUIVI DU PROCÈS VERBAL DU 31 MAI 2021

Lynne Duval fait état des dossiers qui ont progressé depuis le 31 mai dernier.

5. FONCTIONNEMENT

5.1 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Le document présentant les règles de régie interne fait état du fonctionnement du CÉ. Il n'y a pas eu de changement au niveau de la structure du CÉ, car on en est dans le fonctionnement.

Julie Hudon fait la demande de recevoir les documents pour le CÉ 5 jours ouvrables avant les séances du CÉ.

La direction s'engage à acheminer les documents le plus tôt possible tant que faire se peut.

Christian Perreault propose d'accepter les règles de régie interne telles que présentées et de les bonifier en cours d'année au besoin et est secondé par Andréna Pierre.

CE026.21-22.06

CE026.21-22.07

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MARAIS

CE026.21-22.08

5.2 CALENDRIER DES RENCONTRES

Lecture des dates des rencontres - un changement est demandé par Julie Hudon. (la prochaine séance aura lieu un mercredi exceptionnellement, le 10 novembre)

Il est proposé par Julie Hudon et secondé par Nicole Atchessi que la prochaine séance soit à cette date.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 BUDGET CÉ PRÉVISIONS

Description des coûts engendrés par le CÉ. Lynne Duval propose qu'on préserve un montant de 50\$ par rencontre pour le volet secrétariat, 50\$ de frais de reproduction pour l'année 21-22 et la balance de 300\$ sera pour le congrès de la Fédération des comités de parents du Québec.

Mme. Habibatou Coulibaly propose d'accepter le budget tel que proposé et est secondée par Christian Perreault.

CE026.21-22.09

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4 FONDS À DESTINATION SPÉCIALES (PRIORITÉS DU CÉ)

5 grandes orientations : Cours, gymnase, bibliothèque, finissants, local de danse.

On propose de répartir les coûts comme suit :

Priorité 1 : Cour d'école, local de danse, gymnase, et bibliothèque :
4069.87\$

Priorité 2 : Réussite éducative et projets motivateurs : 3750\$

Priorité 3 : Achat de matériel : 5000\$

Priorité 4 : Finissants : 1250\$

Il est proposé par Julie Hudon de rajouter 1000\$ dans la priorité 1 et de le déduire de la priorité 2. La proposition n'a pas été secondée.

Il est proposé par Nicole Atchessi de détailler le tableau de fonds à destinations spéciales. Raïmi Osseni suggère de revoir la présentation du format du document.

Kim Bryson invite Julie Hudon, Nicole Atchessi, Lynne Duval et tout autre personne intéressée à fixer une rencontre avec elle pour incorporer les changements demandés.

Considérant le questionnement et les besoins des membres de revisiter la présentation de l'information et le format du tableau, l'adoption des fonds à destinations spéciales **est reportée**.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MARAIS

CE026.21-22.10

20h30 Adoption d'une prolongation de la séance
Il est proposé par Nicole Atchessi et secondé par Christian Perreault de prolonger la séance de 15 minutes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. DOSSIERS

6.1 CONSULTATION DU 28 SEPTEMBRE BASSIN 041

Il est proposé par Andréna Pierre d'approuver le procès-verbal du 28 septembre dernier avec corrections mineures et secondé par Christian Perreault.

CE026.21-22.11

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 RÉPARTITION DU BUDGET BIBLIOTHÈQUE : 50% BIBLIO / 50% CLASSE

Kim Bryson s'engage à fournir les détails de la ventilation des sommes réparties entre les classes pour le prochain CÉ.

6.3 SORTIES CULTURELLES

Plusieurs sorties ont été approuvées par courriel avant la présente séance. Diverses questions sont soulevées en lien avec la répartition des sommes. Lynne Duval rappelle que le mandat du CÉ est d'approuver le principe des sorties culturelles.

Il est proposé par Andréna Pierre et secondé par Habibatou Coulibaly d'adopter les sorties culturelles présentées par les différents niveaux.

CE026.21-22.12

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Adoption d'une prolongation de la séance

Il est proposé par Marie-Claude Cayen de prolonger la séance de 15 minutes.

CE026.21-22.13

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4 NORMES ET MODALITÉS

Comme il semble y avoir une coquille à corriger, Lynne Duval enverra les normes et modalités par courriel demain aux membres du CÉ pour leur approbation (par courriel).

6.5 PROTOCOLE D'ACCUEIL

Ce point est reporté au prochain CÉ.

6.6 PLAN D'ACTION DU PROJET ÉDUCATIF



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MARAIS

Ce point est reporté au prochain CÉ.

6.7 APPLICATION POP UP SERVICE DE GARDE

Ce point est reporté au prochain CÉ.

7. MOTS DES REPRÉSENTANTS

7.1 MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ EHDAA

Ce point est reporté au prochain CÉ.

7.2 MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS DU CSSPO

Ce point est reporté au prochain CÉ.

7.3 PÉRIODE D'INTERVENTION DE L'OPP/ ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES

Ce point est reporté au prochain CÉ.

7.4 MOT DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Ce point est reporté au prochain CÉ.

7.5 MOT DU PERSONNEL DE SOUTIEN

Ce point est reporté au prochain CÉ.

7.6 MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE

Les enfants sont toujours en sécurité et en présence d'adultes. Les éducatrices sont alertes. L'annonce de la sortie (au musée canadien de la nature) qui sera organisée par le service de garde lors de la journée pédagogique du 19 novembre sera envoyée par courriel aux membres du CÉ pour leur approbation.

8. VARIA

LEUCAN

Il est proposé par Monsieur Christian Perreault et secondé par Madame Andréna Pierre d'appuyer LEUCAN. Andréna Pierre indique dans le clavardage que cette activité a déjà été approuvée lors du CÉ du 31 mai dernier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Activités parascolaires

Madame Lynne fait état des offres d'activités parascolaires reçues. M. Jérôme propose des midis actifs pour les classes de 3^e à 6^e année. Les frais demandés aux parents serviront à défrayer les coûts des tournois RSEQ pour les équipes sportives, le salaire des entraîneurs ainsi que l'achat du matériel sportif.

CE026.21-22.14



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MARAIS

Pour ce qui est de l'offre de Dimension sportive, Valérie Legault informe les parents des contraintes d'espace en lien avec les deux périodes de diner.

Considérant ces contraintes, il est donc proposé de s'en tenir aux services du personnel à l'interne pour les activités parascolaires de l'année 21-22. Lynne Duval sollicitera d'autres membres du personnel pour être en mesure d'offrir des activités aux plus jeunes.

Il est proposé par les membres du CÉ que les activités parascolaires soient offertes par l'école cette année.

CE026.21-22.15

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Santé des élèves

Lynne Duval soulève une incohérence dans les recommandations de la Santé publique concernant le port du masque au gymnase. Lors des activités de la Ville la fin de semaine, les enfants de plusieurs écoles du quartier se côtoient sans masque.

Bien qu'elle n'ait pas l'autorité pour imposer le port du masque lors des événements qui ont lieu dans les locaux de l'école en dehors du service scolaire, Lynne Duval sollicite l'appui des membres du CÉ pour sa démarche visant à assurer la sécurité des élèves de l'école du Marais.

Il est proposé par Julie Hudon d'appuyer les recommandations de l'école en matière de port du masque au gymnase.

9. CORRESPONDANCE

Aucune.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

Raïmi Osseni propose la levée de l'assemblée. Adoptée à l'unanimité. La rencontre se termine à 21 h 17.

CE026.21-22.16

Raïmi Osseni, président

Lynne Duval, directrice

Information à prévoir:

Représentant DE L'OPP/ ANTÉCÉDENTS JUDICAIRES



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MARAIS

Les parents doivent remplir le formulaire afin de s'assurer que les antécédents judiciaires soient conformes afin puisqu'ils puissent, le cas échéant, interagir avec les enfants lors d'activités.

Adoptions reportées

1. Normes et modalités
2. Répartition de l'allocation de la Bibliothèque
3. Tableau des fonds à destination spéciales ainsi que revoir le tableau.